

est une créature de ce gouvernement. La crise de l'habitation dans ma ville est grave. Les gens sont forcés de vivre dans un abri temporaire construit il y a 70 ans après la formidable incendie qui a dévasté une grande partie de la ville. Ils vivent encore dans ces abris et souvent n'ont pas de commodités suffisantes. Je supplie donc le gouvernement et le ministre de proposer un arrangement spécial afin de régler le sort de certaines régions du Canada où les besoins sont plus pressants. De nombreux précédents autorisent de telles initiatives de la part du gouvernement dans les régions les plus délaissées.

Enfin, j'appuie les recommandations de ceux qui m'ont précédé et qui ont exhorté le gouvernement à faire quelque chose pour résoudre ce problème. Le gouvernement pourrait commencer par abolir la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction et par débloquer la rénovation urbaine afin de venir en aide à certaines régions. Il pourrait aussi annoncer qu'il est disposé à conclure des ententes spéciales avec les provinces où les besoins sont le plus impérieux. J'espère, monsieur l'Orateur, que le ministre aura plus de succès auprès de ses collègues du cabinet qu'il n'en a eu jusqu'à présent dans la recherche d'une solution heureuse au problème, ce qui est indispensable pour maîtriser rapidement la grave crise qui sévit au Canada.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour appuyer la motion proposée par le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander). Je suis heureux de le faire parce que, comme mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath) le disait tout à l'heure, la ville que nous avons l'honneur de représenter fait face à bien des problèmes dans le domaine du logement et de la rénovation urbaine. Ni le gouvernement ni les organismes dirigés par le ministre chargé du logement n'accordent à ce problème toute l'attention qu'il mérite. Les gens qui souffrent à cause des lacunes déplorables dans l'habitation ne peuvent donc pas espérer que leurs difficultés seront aplanies dans un avenir rapproché.

Comme mon collègue l'a signalé il y a un moment, nous sympathisons avec le ministre chargé de l'habitation. Il se rend compte qu'il occupe le poste d'un homme qui a dû démissionner parce que le gouvernement n'a pas voulu accepter ses recommandations fondées sur le rapport de groupe d'étude sur l'habitation. L'une des recommandations de l'ancien ministre, maintenant député de Trinity (M. Hellyer), était que le gouvernement supprime la taxe de vente de 11 p. 100 sur les maté-

riaux de construction, recommandation précieuse qui aurait apporté d'immenses avantages à ceux des groupes à revenu moyen ou modique qui auraient voulu acheter ou construire une maison. La taxe de vente de 11 p. 100 représente probablement \$600 ou \$700 du prix d'une maison, montant qui souvent détermine si une personne peut ou non acheter ou se faire construire une maison.

Le ministre se trouve dans un dilemme. D'une part, il doit appuyer les politiques déflationnistes du gouvernement, qui exercent un effet ruineux sur le logement et la rénovation urbaine au Canada ainsi que sur l'économie en général; d'autre part, il doit adopter une attitude courageuse en manifestant son souci à l'égard de plusieurs milliers de Canadiens obligés de vivre dans des conditions insatisfaisantes et de ceux qui sont inscrits avec leur famille sur les listes d'attente des logements sociaux.

D'un côté, le ministre appuie la politique anti-inflationniste du gouvernement qui est probablement la plus grande ennemie du logement et de la rénovation urbaine, et de l'autre, il prend la parole devant diverses associations qui s'intéressent au logement, comme la Fédération canadienne des maires et des municipalités et l'Association des propriétaires canadiens, tout en se mettant en devoir de montrer son souci des affaires du Canadien moyen qui essaie de se procurer un logement convenable.

Avant que mon temps de parole prenne fin, permettez-moi de mentionner quelque chose de très, très grave qui se passe dans ma circonscription de Saint-Jean-Ouest. Je veux parler du projet de rénovation urbaine de Mundy Pond. Le projet actuel a vraisemblablement été présenté dès le début des années 1960 et un plan grandiose a été élaboré par des planificateurs sur les ordres du gouvernement fédéral, de la province et de la municipalité de Saint-Jean. On a fait beaucoup de bruit là autour. On devait donner aux habitants de Mundy Pond un nouveau bail sur la vie; les alentours devaient ressembler au Royaume d'Utopie de Saint-Jean et les espoirs s'élevaient jusqu'aux nues. Malheureusement, voilà presque 10 ans qu'ils demeurent suspendus entre ciel et terre. La question a fait l'enjeu de trois élections municipales au moins, et de plusieurs élections fédérales, sans parler d'un certain nombre d'élections provinciales. Mais les habitants de Mundy Pond sont toujours aussi mal logés. Depuis 10 ans, rien n'a changé. Le programme de réaménagement de cette région n'en est toujours qu'à l'état de